



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**



# **DOCUMENT GENERAL d'ORIENTATIONS (DGO)**

## **2023-2027**

## Sommaire

→ Sommaire .....	p.2
→ Préface .....	p.3
→ Présentation du DGO 2023-2027 .....	p.4
→ Présentation générale du département .....	p.5
→ Le diagnostic territorial	
Bilan accidentalité sur la période du DGO 2017-2021	
✓ accidentologie générale .....	p.9
✓ les enjeux .....	p.13
• le risque routier professionnel .....	p.13
• la conduite sous l’emprise de substances psycho-actives .....	p.15
• les jeunes .....	p.17
• les seniors (+65ans) .....	p.19
• les usagers vulnérables .....	p.21
→ Les enjeux et orientations du DGO 2018-2022	
L’évaluation des actions par enjeu du DGO 2018-2022	
• le risque routier professionnel .....	p.23
• la conduite sous l’emprise de substances psycho-actives .....	p.24
• les jeunes .....	p.25
• les seniors (+65ans) .....	p.26
• les usagers vulnérables .....	p.27
• principales actions .....	p.29
• répartition des actions par enjeu .....	p.30
• répartition des crédits par enjeu .....	p.30
→ Les enjeux et orientations pour le DGO 2023-2027	
• les deux-roues motorisés .....	p.31
• les conduites à risques .....	p.31
• les nouveaux modes de mobilité « douce » .....	p.32
• le risque routier professionnel .....	p.32
→ Mise en œuvre et suivi du DGO 2023-2027	
La mise en œuvre dans le cadre du PDASR	
• lancement du DGO .....	p.33
• état des lieux .....	p.33
• définitions des orientations d’actions .....	p.33
• rédaction du DGO .....	p.34
• signature du DGO .....	p.34
• application et suivi du DGO .....	p.34

## Préface

La baisse de l'accidentalité routière, amorcée depuis plusieurs années, s'est poursuivie dans le contexte particulier de la crise sanitaire. La mortalité routière a ainsi diminué de plus de 50 % entre 2018 et 2021, passant de 63 décès sur les routes à 31 en 2021.

Dans le même temps, le nombre de blessés a diminué de 11 %, passant de 721 à 642.

Bien que 32 vies aient pu être épargnées en 2021 par rapport à 2018, la prudence et les efforts fournis en matière de prévention, d'information, de sensibilisation et de contrôle doivent se poursuivre.

La mobilisation et l'engagement de chacun sont essentiels dans la poursuite des actions en faveur de la lutte contre l'insécurité routière, par :

- une sensibilisation dès le plus jeune âge,
- une information sur les conséquences des comportements à risques au volant à l'adolescence,
- la remise à niveau des acquis des conducteurs confirmés, notamment les usagers de deux roues motorisés,
- l'apprentissage du partage de la route,
- une mobilisation des forces de l'ordre sur les routes pour prévenir et sanctionner les comportements à risque.

La sécurité routière repose ainsi sur l'implication de toute la communauté engagée en faveur de la lutte contre l'insécurité routière, et particulièrement celle des acteurs locaux.

Le document général d'orientations (DGO) définit, pour une période de 5 ans, la stratégie d'action en faveur de la sécurité routière et permet de disposer d'un outil de référence commun, adapté à la réalité du territoire.

Ainsi, tous les partenaires de la sécurité routière sont plus que jamais sollicités pour faire changer les comportements, afin, chaque année, de sauver des vies et de prévenir de nouveaux drames.

Le préfet,

Nicolas Basselier

## Présentation DGO 2023-2027

Le Document Général d'Orientations (DGO), couvrant la période 2023-2027, est élaboré sous l'autorité du préfet.

Il définit les orientations d'actions à mener et constitue un levier de mobilisation de tous les acteurs afin de renforcer la sécurité routière et réduire l'accidentalité.

Il permet à l'ensemble des partenaires locaux de partager l'analyse de l'insécurité routière du département et les enjeux qui en découlent.

La mobilisation de tous les acteurs est nécessaire pour traduire de manière stratégique la prise en compte de ces enjeux.

Il s'articule à partir des enjeux relevés et identifiés dans le département de la Charente-Maritime ainsi que des directives nationales.

Au regard de ces enjeux, des principes de prévention sont élaborés d'après les études de dangers sur les risques routiers relevés par l'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière (ODSR).

Ainsi, en fonction des causes de l'accidentologie identifiées et des conséquences sur les victimes d'accidents, des actions sont menées suivant l'objectif principal fixé :

### la diminution de l'accidentologie sur le département de la Charente-Maritime

Pour la période 2023-2027, les enjeux retenus pour le département de la Charente-Maritime, identiques aux enjeux nationaux, sont au nombre de quatre :

- ✓ les deux-roues motorisés
- ✓ les conduites à risques (*alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, distracteurs*)
- ✓ les nouveaux modes de mobilité « douce » (*vélos [y compris à assistance électrique VAE], engins de déplacement personnel motorisés [EDPm], piétons*)

Ces trois enjeux s'adressent à une très large partie de la population, des plus jeunes aux plus anciens, et correspondent aux étapes de la vie d'un usager de la route (*scolaire, universitaire, actif, retraité*).

- ✓ le risque routier professionnel (*première cause de mortalité au travail en France*).

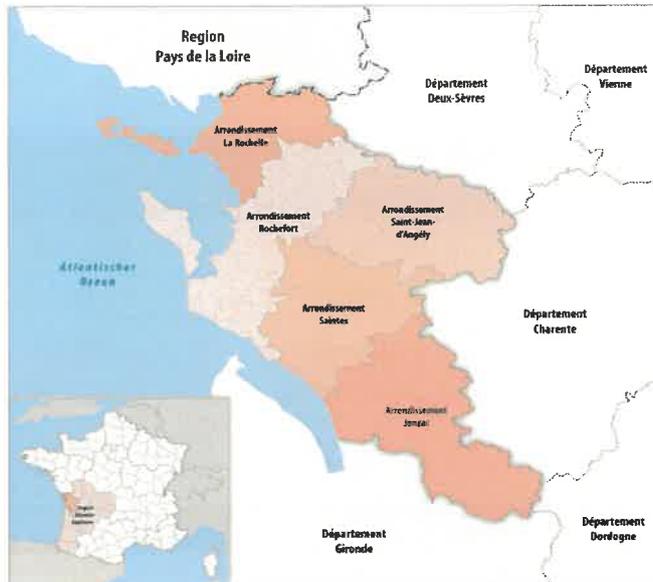
Cet enjeu, déjà identifié en Charente-Maritime, s'inscrit dans la continuité du précédent DGO.

La coordination sécurité routière dispose de différents indicateurs pour suivre l'évolution des enjeux retenus, en vue d'améliorer et d'analyser au mieux les actions et la communication à réaliser sur le département de la Charente-Maritime.

Les principales sources d'indicateurs de suivi du DGO sont :

- ✓ le PDASR.
- ✓ l'ODSR dans son rôle d'observation, d'analyse et de statistiques, qui permet de juger l'efficacité des actions menées auprès des différents publics ciblés et d'évaluer l'impact sur l'accidentologie du territoire afin d'améliorer et d'adapter les actions sécurité routière.
- ✓ les forces de l'ordre sont au cœur du dispositif dans la remontée des infractions relevées lors des contrôles effectués sur le terrain, permettant ainsi d'affiner et de cibler plus précisément certains usagers de la route (comportement, âges ...).
- ✓ Les services de l'État (DIRA, DDTM, DREAL ...) en faisant remonter leurs analyses sur les comportements des usagers de la route.
- ✓ le conseil départemental, partenaire majeur dans la lutte contre l'insécurité routière et gestionnaire de voirie.
- ✓ l'ensemble des usagers tous concernés par l'insécurité routière.

## Présentation de la Charente-Maritime



La Charente-Maritime, composée des anciennes provinces de l'Aunis au nord et de la Saintonge au sud est un département de la région Nouvelle-Aquitaine.

Limitrophe des départements de :  
la Vendée au nord,  
des Deux-Sèvres et de la Charente à l'est,  
de la Gironde et de la Dordogne au sud.

**6 864 km<sup>2</sup>** de superficie  
8 % du territoire de la région Nouvelle Aquitaine  
Quatre estuaires : la Sèvre Niortaise, la Charente, la Seudre et la Gironde  
et de nombreux canaux éparés sur le territoire.

**470 km de côtes**  
dont 170 km de plages  
De l'anse d'Aiguillon à l'estuaire de la Gironde  
Quatre îles : Oléron, Ré, Aix et Madame.



**5 arrondissements** : Jonzac, Rochefort, Saint Jean d'Angély, Saintes et La Rochelle  
**27 cantons**  
**463 communes** majoritairement rurales  
**13 intercommunalités**  
dont **4 communautés d'agglomération** :  
CA de La Rochelle, CA de Royan Atlantique, CA de Rochefort Océan et CA de Saintes



**425 000 ha** de surfaces agricoles utilisées  
**1 000 000 ha** de marais  
80 000 ha de marais d'eau douce  
dont 20 000 ha en culture  
**Le marais Poitevin et les marais de Rochefort couvrent 1/5e du département.**



**646 932 habitants (2019)**  
**10,78 % de la Nouvelle-Aquitaine.** (INSEE 2021)  
**94 habitants/km<sup>2</sup>**



## L'économie



Le secteur tertiaire occupe près des **3/4 des emplois** notamment dans **le commerce et le tourisme**

	Charente-Maritime	Nouvelle-Aquitaine	France Métropolitaine
Agriculture	13 874	111 326	625 613
Industrie	22 368	280 177	3 238 056
Construction	16 603	155 844	1 604 875
Services marchands	100 474	1 033 769	13 121 981
Services non marchands	78 513	786 484	8 373 451
<b>Total</b>	<b>231 832</b>	<b>2 367 600</b>	<b>26 973 976</b>

Emploi total (salarié et non salarié) par secteur au 31 12/2016 Source Stateco

Le département de la Charente-Maritime est deuxième département touristique de France (*INSEE*).

L'industrie y est spécialisée sur des créneaux porteurs comme l'aéronautique et le matériel de transport.



L'agriculture et la pêche représentent 6 % de l'emploi total.  
**56 ports** (pêche, commerce, plaisance)



Port de commerce de La Rochelle

La Charente-Maritime possède le seul port en eaux profondes de la façade Atlantique.

Le Grand Port Maritime de La Rochelle-Pallice, avec un trafic de 10 millions de tonnes de marchandises et 30 000 passagers en 2018, est le 6<sup>e</sup> port français. (*source port de La Rochelle*)

Un taux de chômage de 10,7 % (2<sup>e</sup> position régionale).

Un nombre de bénéficiaire du RSA, supérieur aux niveaux régional et national, environ 57 habitants pour 1000 en 2014 (*Source Stateco*).

Le revenu médian (19 800 €) est inférieur à la moyenne nationale provinciale -8,5 % (*INSEE 2015*).

## La vie scolaire départementale

Le département de la Charente-Maritime dépend de l'académie de Poitiers.

On dénombre à la rentrée 2021 :

**57 écoles** primaires et maternelles pour un effectif de 50 983 élèves

**61 collèges** (dont 10 collèges privés), pour 28 490 collégiens

**26 lycées** généraux, technologiques et professionnels (dont 4 lycées privés), comptant 18 955 lycéens.

Le département de la Charente-Maritime propose une large gamme de formations supérieures, avec 14 000 étudiants, dont 8 732 à l'université de La Rochelle (*source université de La Rochelle*).



Université de La Rochelle

## Le réseau de communication



### Réseau routier

**136 km** Autoroutes  
**124 km** Routes Nationales  
**6 088 km** Routes Départementales  
**11 997 km** Voies Communales

### Réseau ferré

**363 km** voies ferrées  
**1 ligne TGV** (Paris - La Rochelle 2h)  
**2 gares TGV** Surgères – La Rochelle



### + de 9 000km de randonnées

950 km de GR  
3 500 km de sentiers pédestres

### 638 km de grands itinéraires cyclables

2750 km de pistes cyclables

## Le parc de véhicules et le trafic routier du département



**339 016 véhicules de particuliers  
de - 15 ans  
(01/01/2019)  
0,52 voiture/habitant**

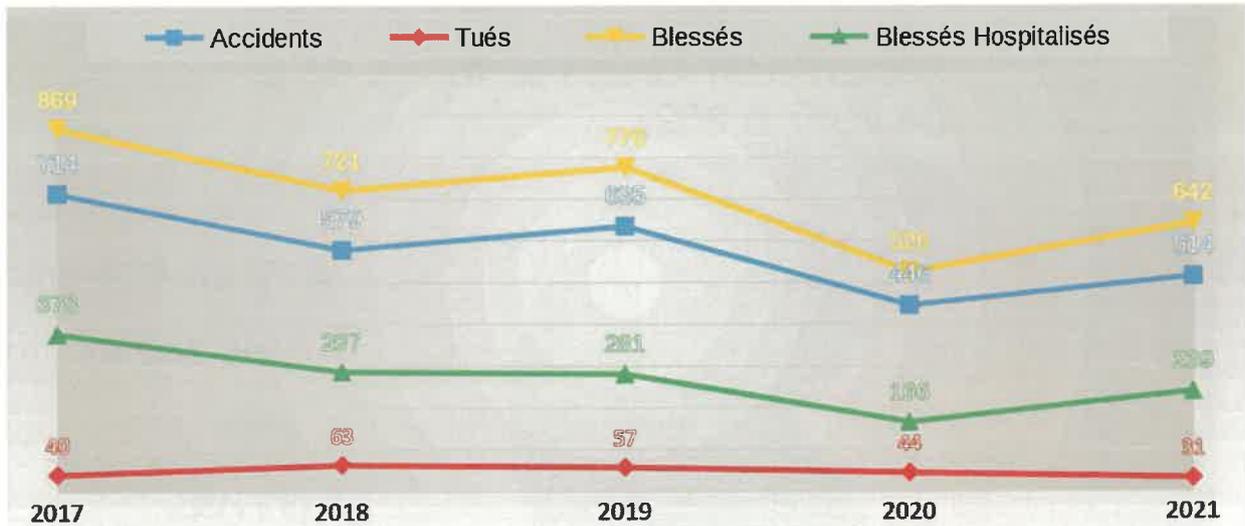
Charente-Maritime 2020					
	Km	Trafic moyen tous veh./jour	Trafic moyen PL/jour	Pourcentage moyen PL	Vehxkm moyen/jour
Réseau national	286	18 229	2 481	13,6%	5 213 630
Réseau nat. concédé	136	19 553	2 414	12,3%	2 654 316
Réseau nat. non concédé	150	17 054	2 545	14,9%	2 559 314

*Trafic routier Charente-Maritime (observatoire des trafics DREAL 2020)*

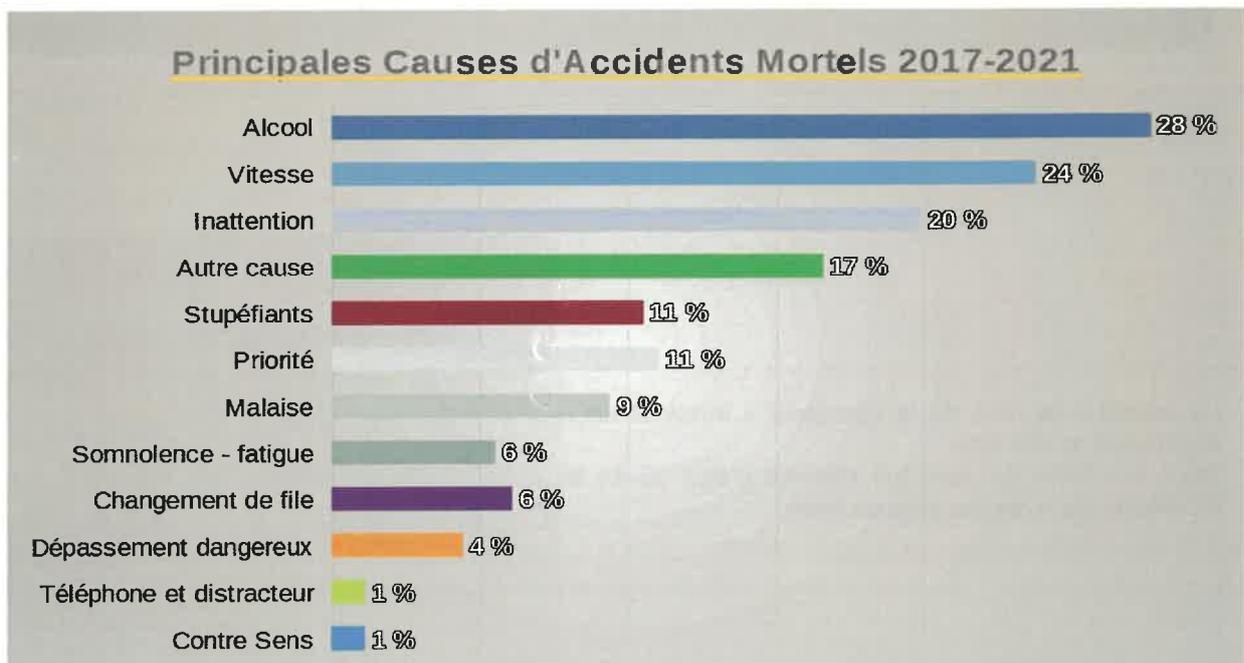
## Diagnostic territorial

### Bilan accidentalité sur la période du DGO 2017-2021

#### 1- Accidentologie générale

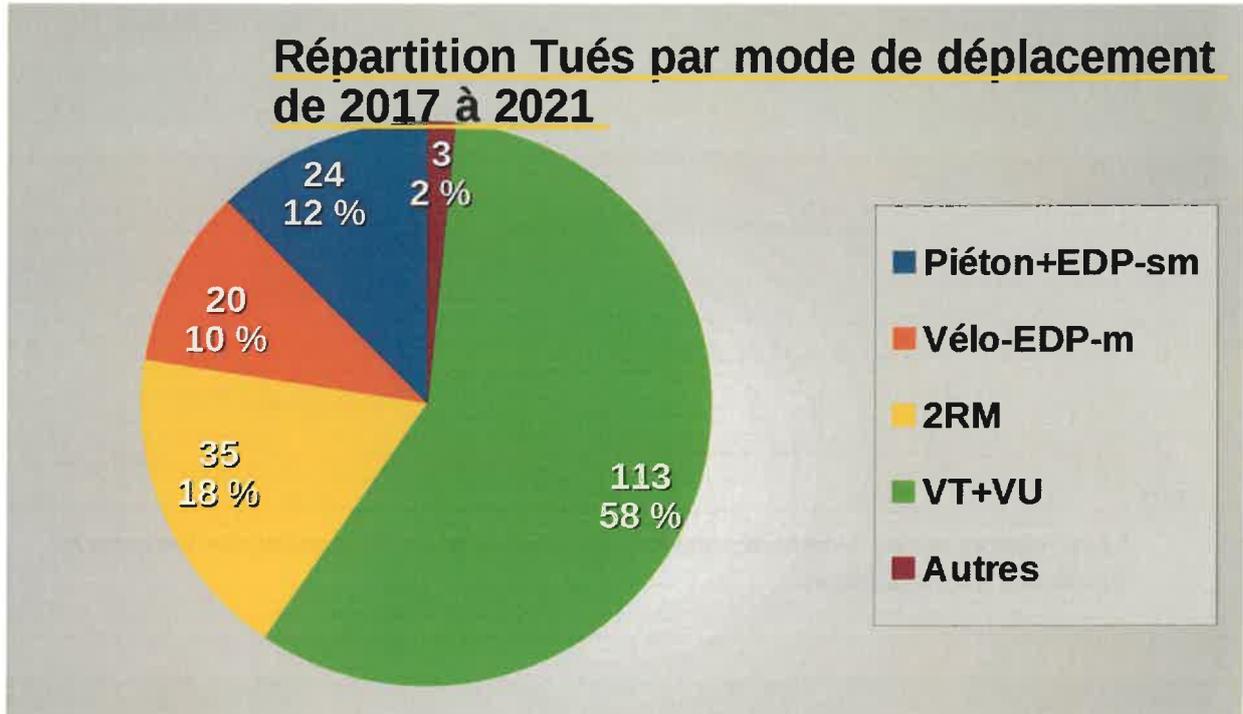


Les tendances sur les 5 dernières années sont à la baisse sur l'ensemble des indicateurs Accidents, Tués et Blessés

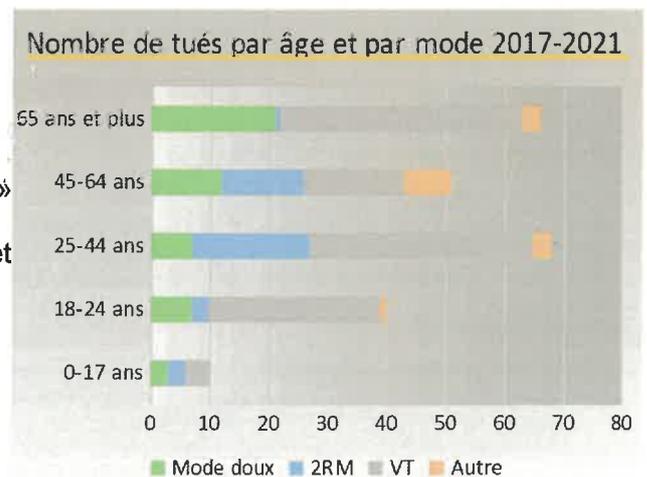


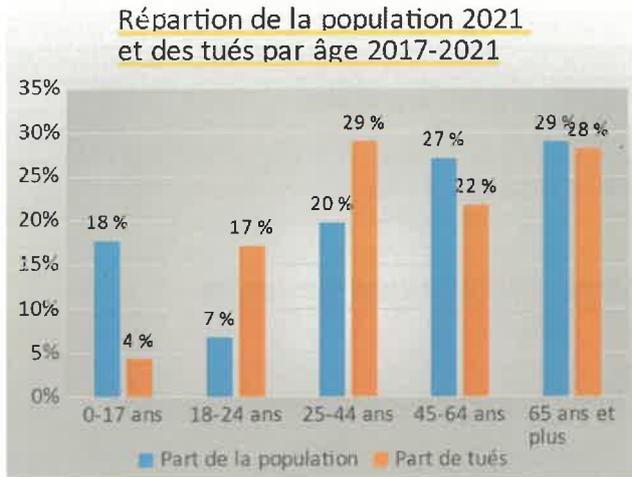
Sur la période étudiée la présence de substances psychoactive (alcool et/ou stupéfiants) a été relevée dans près de 4 accidents mortels sur 10

Période 2017-2021		Accidents Corporels impliquant au moins 1...				
		Piéton+EDP-sm	Vélo+EDP-m	2RM	VL+VU	Autres
Charente-maritime	Nombre	360	445	868	2539	207
	%	8%	10%	20%	57%	5%



Le nombre de tués de la catégorie « Mode Doux » augmente avec l'âge. Pour les 2RM, ce sont les classes d'âge 25-44 et 45-64ans qui sont les plus touchés.



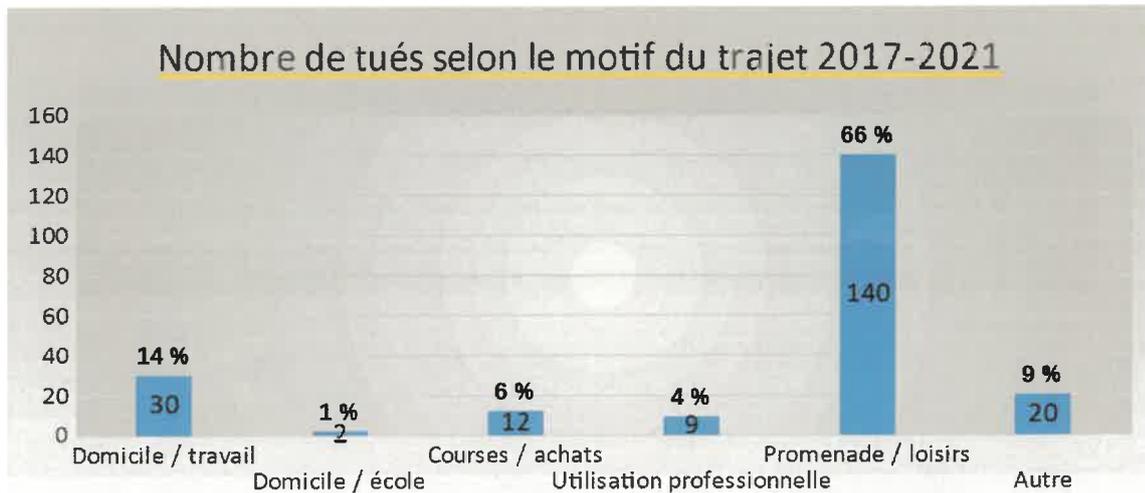


Les tranches d'âges 18-24 ans et 25-44 ans sont les plus impactées au regard de la part qu'elles représentent dans la population générale (près de la moitié des tués alors qu'elles ne représentent qu'un quart de la population). Les plus de 65 ans sont aussi largement touchés.

### Répartition des tués selon le réseau routier et la période

Plus de la moitié des décès sur les routes ont lieu en véhicules de tourisme. Les hommes représentent 77 % des tués sur les routes du département. La grande majorité des tués (80 %) habitent en Charente-Maritime.

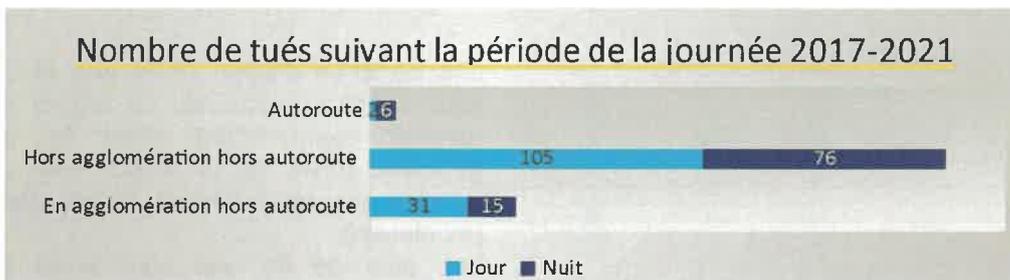
Les 2/3 des décès interviennent au cours d'un trajet dont le motif est Promenade/Loisirs.



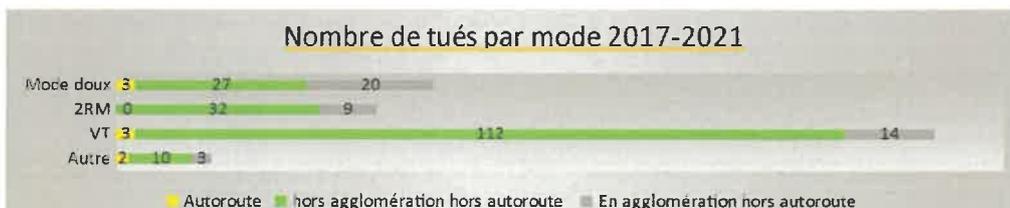
### 77 % des décès interviennent sur des routes hors agglomération



58 % des accidents mortels ont lieu la journée.

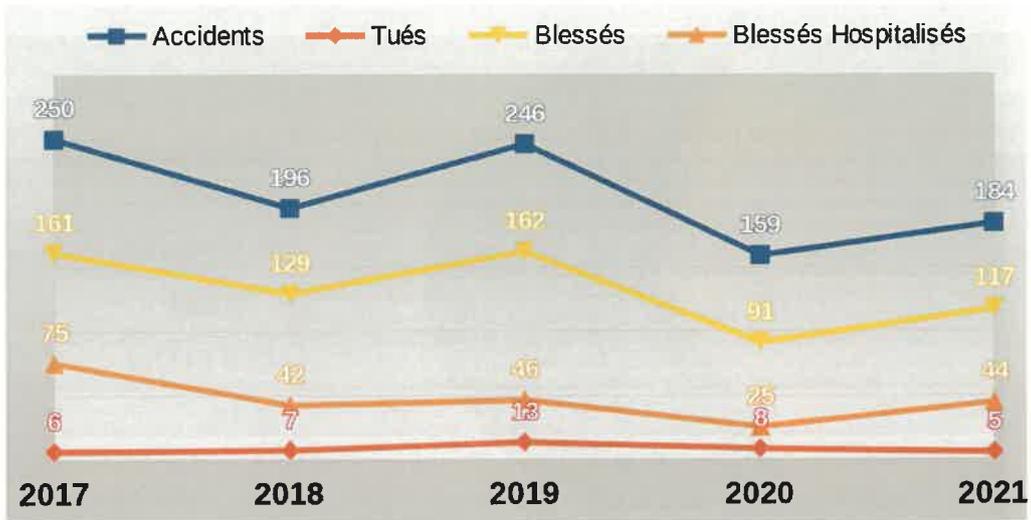


Près de la moitié des décès interviennent en véhicules de tourisme sur des routes hors agglomération.

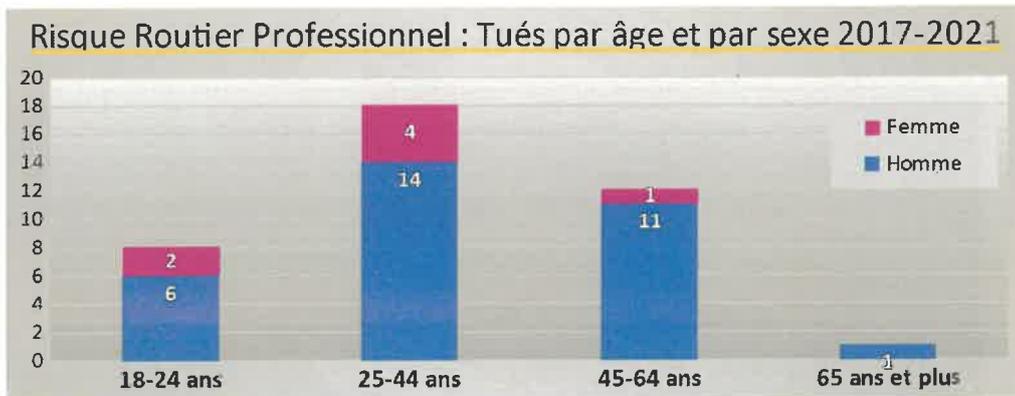


## 2- Les enjeux

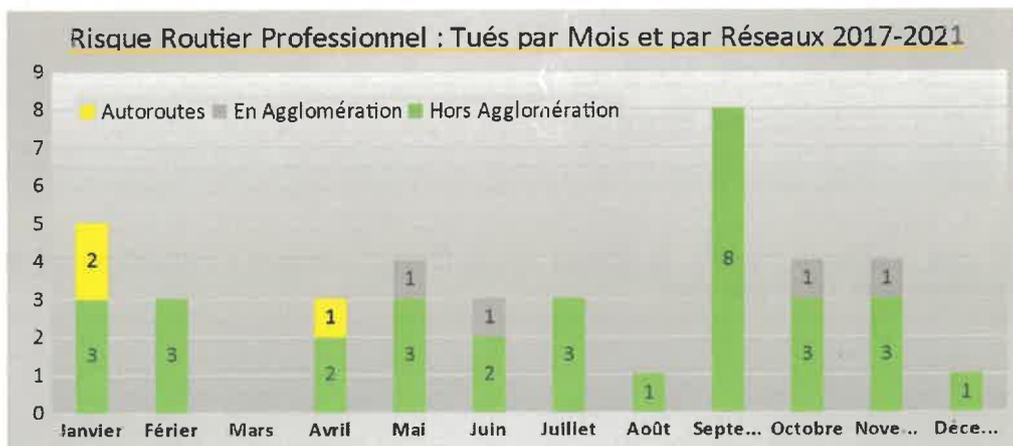
### Le risque routier professionnel



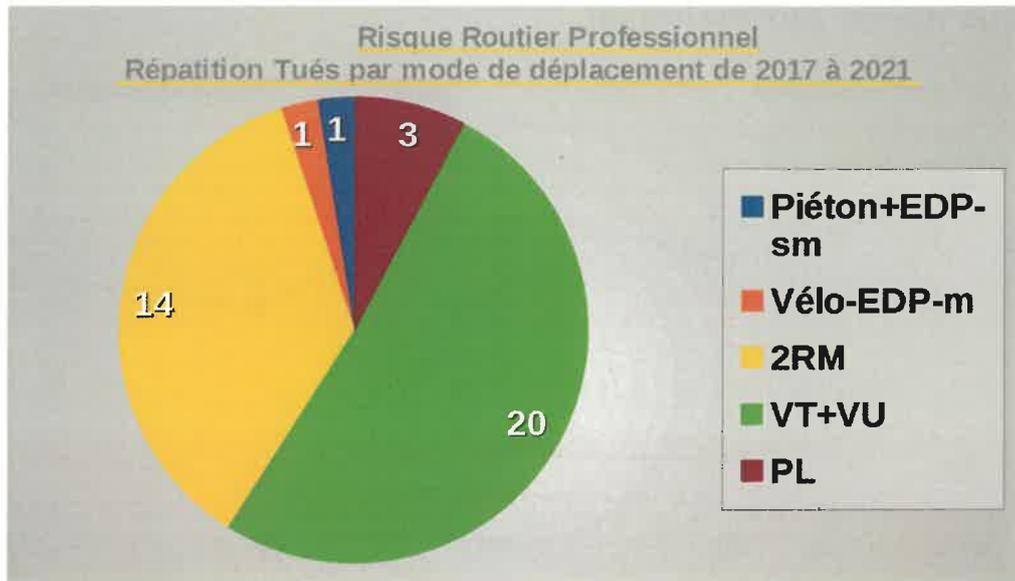
En Charente-Maritime, 18 % des décès ont lieu au cours d'un trajet domicile-travail ou d'un trajet professionnel.



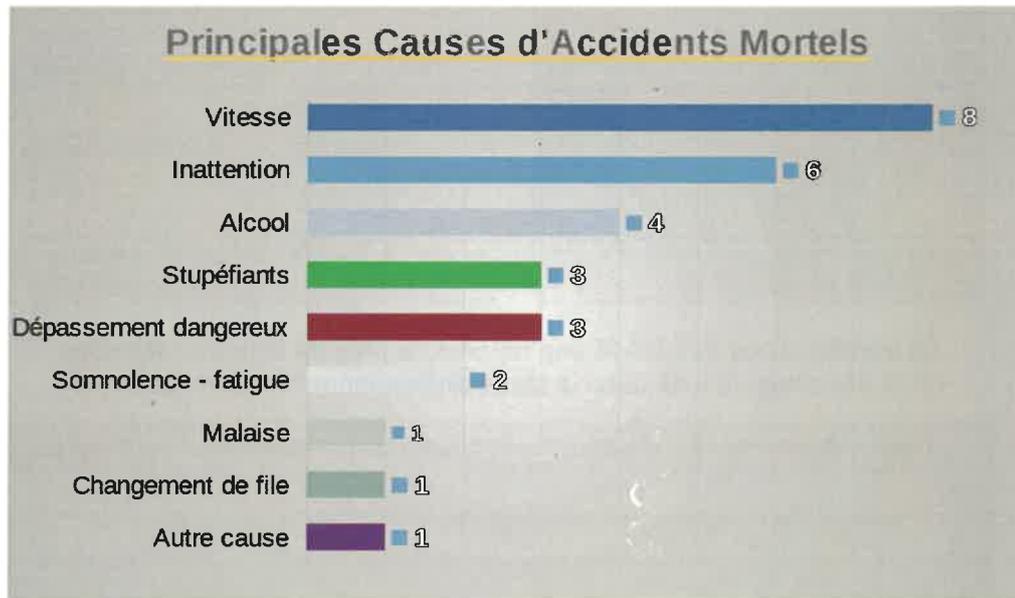
La tranche d'âge des 25-44 ans représente près de la moitié des tués.  
85 % des usagers tués dans le cadre professionnel sont des hommes.



Plus de 80 % des accidents mortels ont lieu hors agglomération avec un pic observé en de septembre.



Plus de la moitié des décès interviennent en véhicules de tourisme et/ou utilitaire. Un tiers des décès concernent des usagers de deux roues motorisés.

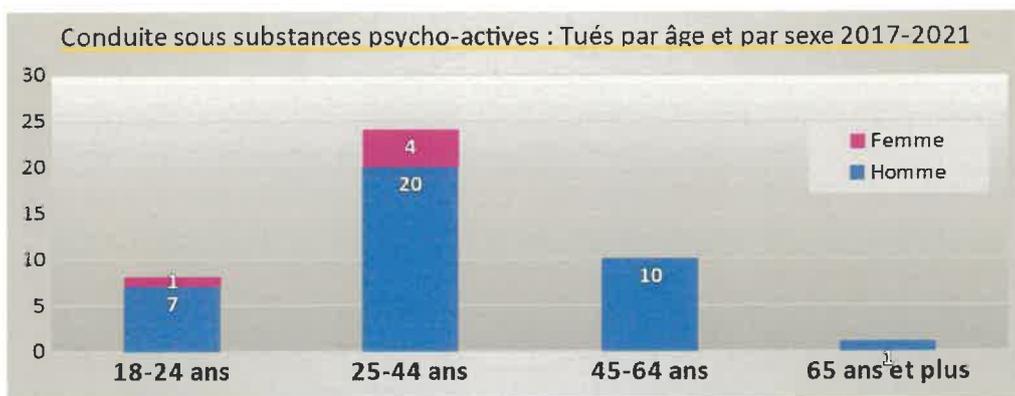


Dans 20 % des accidents mortels, la vitesse est le facteur principal L'inattention est la deuxième cause, elle représente 15 % des tués.

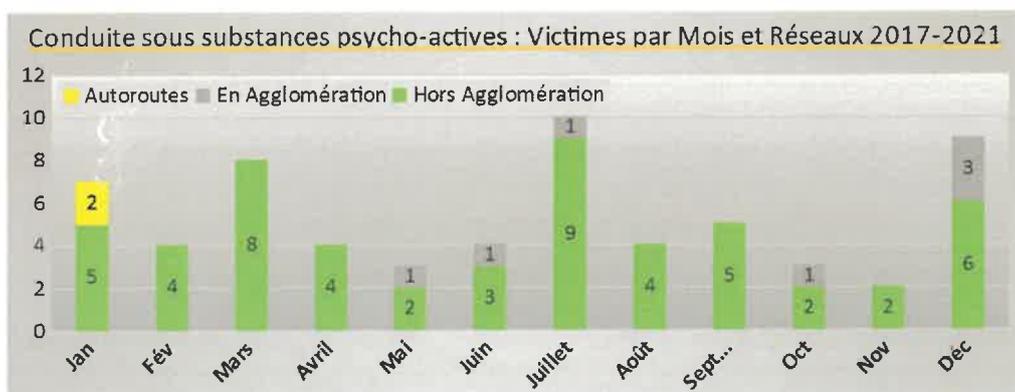
## La conduite sous l'emprise de substances psycho-actives



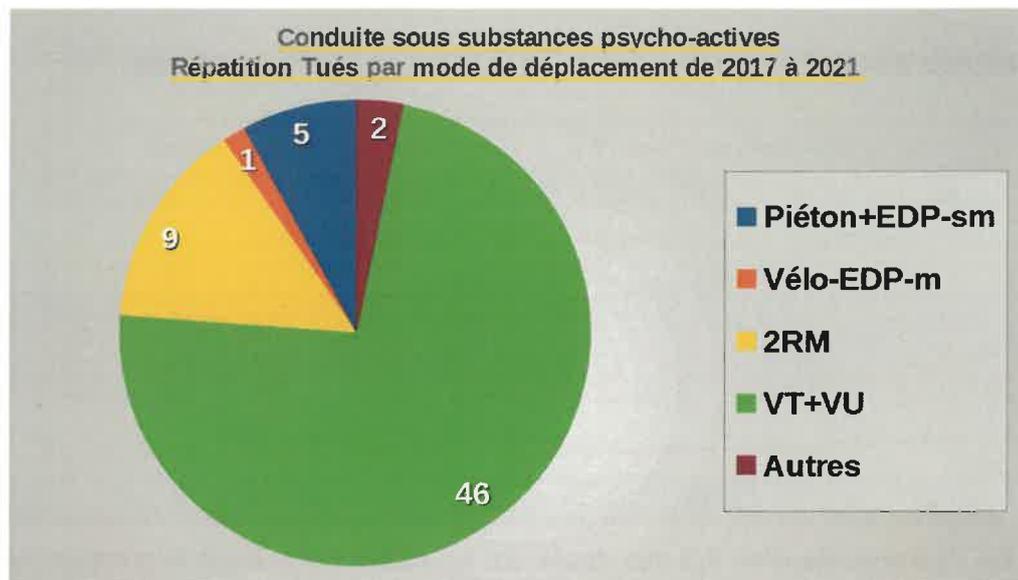
En Charente-Maritime 1/3 des décès sur les routes sont dus à la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives (alcool, stupéfiants). C'est la première cause des accidents mortels.



Près de 60 % des tués font partie de la tranche d'âge des 25-44 ans. 90 % sont des hommes.

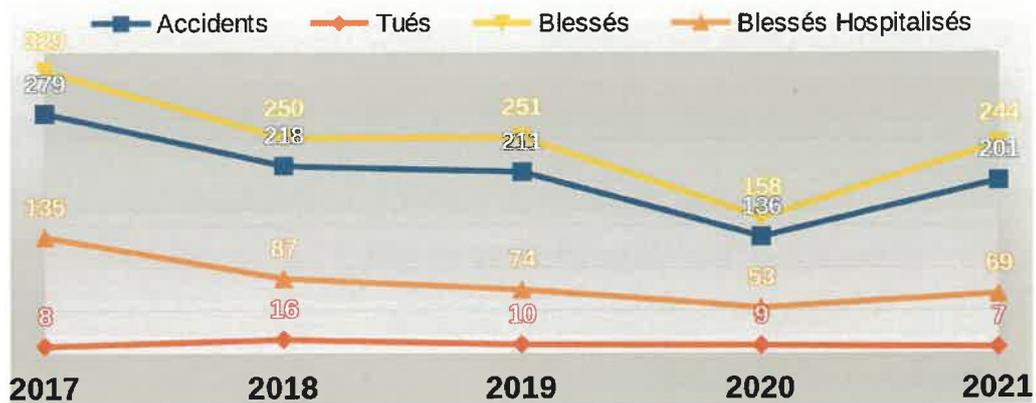


80 % des accidents mortels liés à cette cause ont lieu hors agglomération.

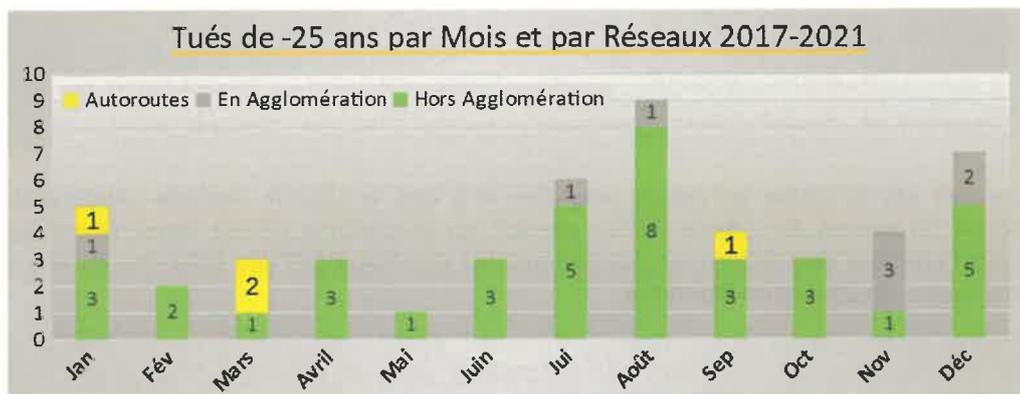


Les 3/4 des usagers tués circulaient en véhicules légers, 15 % en deux roues motorisés.

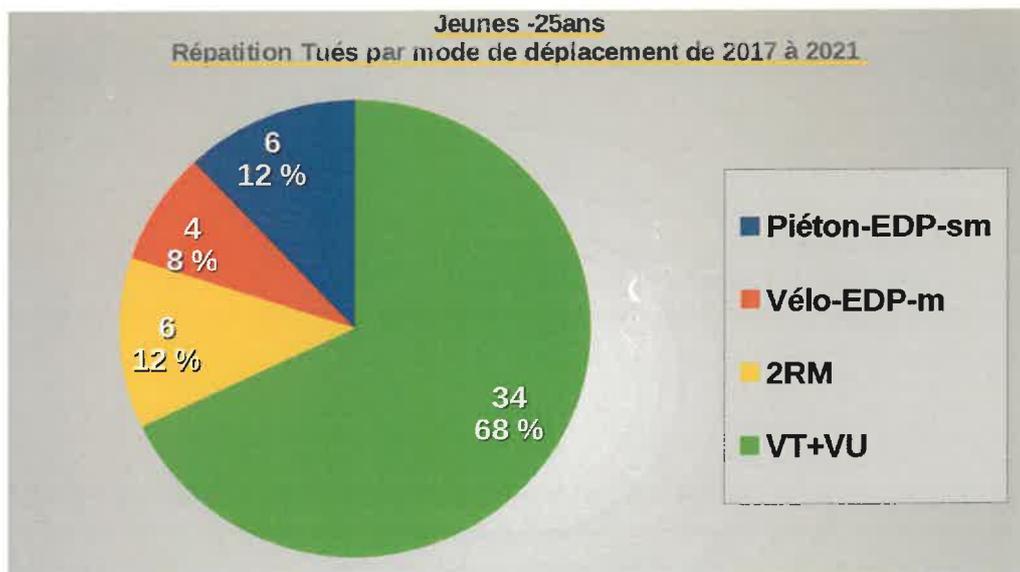
## Les jeunes (-25ans)



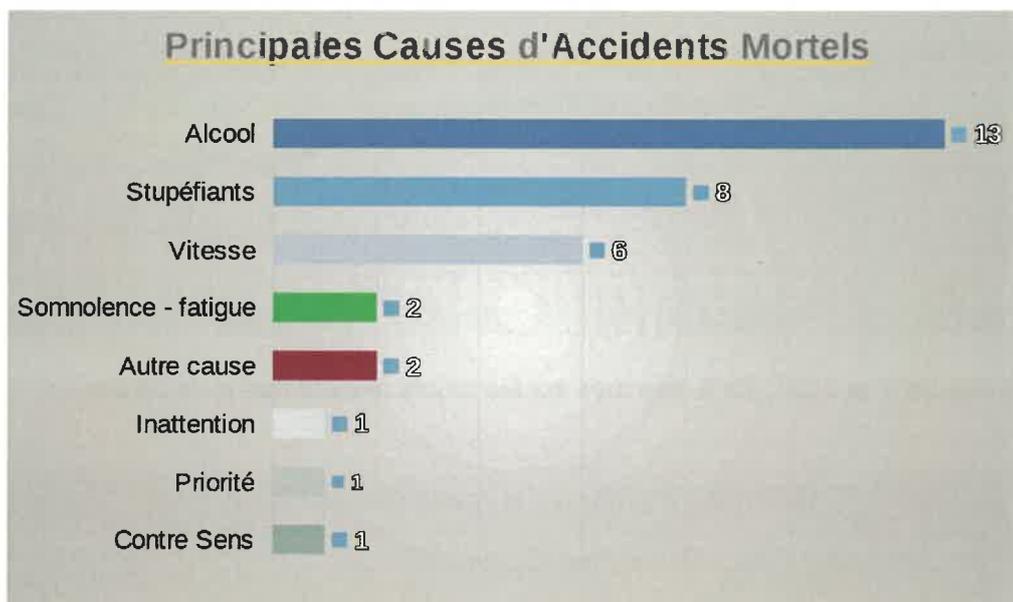
Entre 2017 et 2021, 20 % des tués sur les routes avaient moins de 25 ans.



70 % des accidents mortels interviennent hors agglomération. Près de 60 % ont lieu durant les mois d'été (Juin-Septembre).

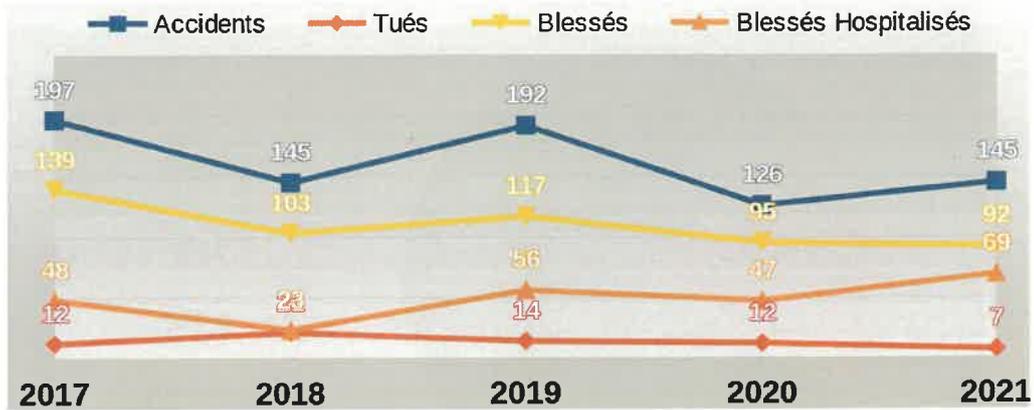


Les 2/3 des jeunes de -25 ans tués circulaient en véhicules légers, 12 % en deux roues motorisés.

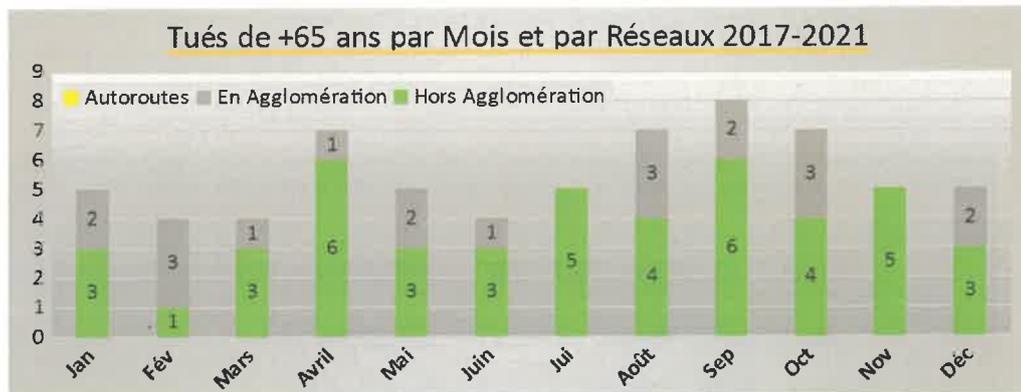


L'alcool est la cause principale relevées lors des accidents mortels impliquant le décès de jeunes de -25ans (38%), devant les stupéfiants (25%). Ainsi, la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives provoque 2/3 des tués de -25 ans sur les routes de Charente-Maritime.

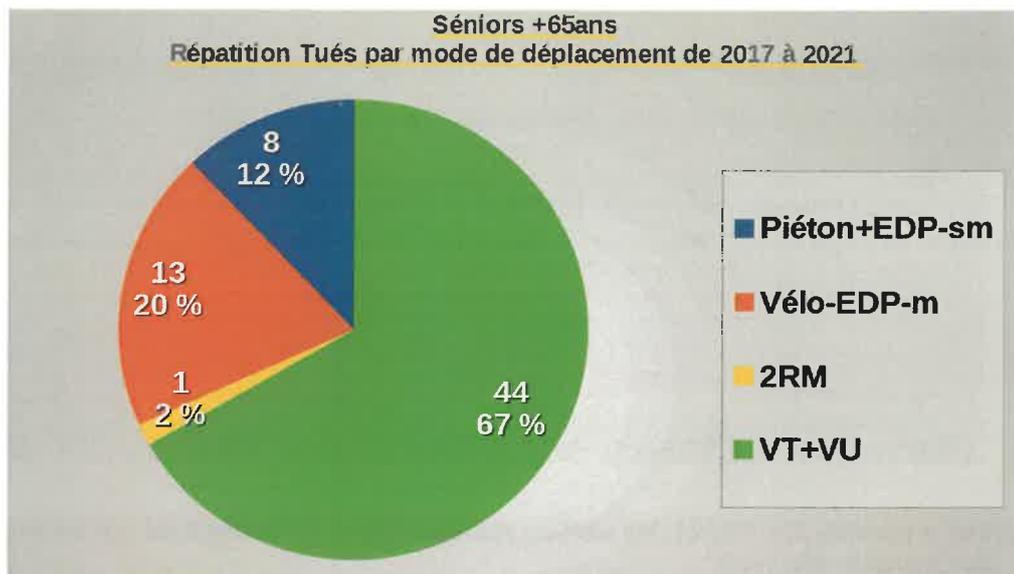
### Les seniors (+65ans)



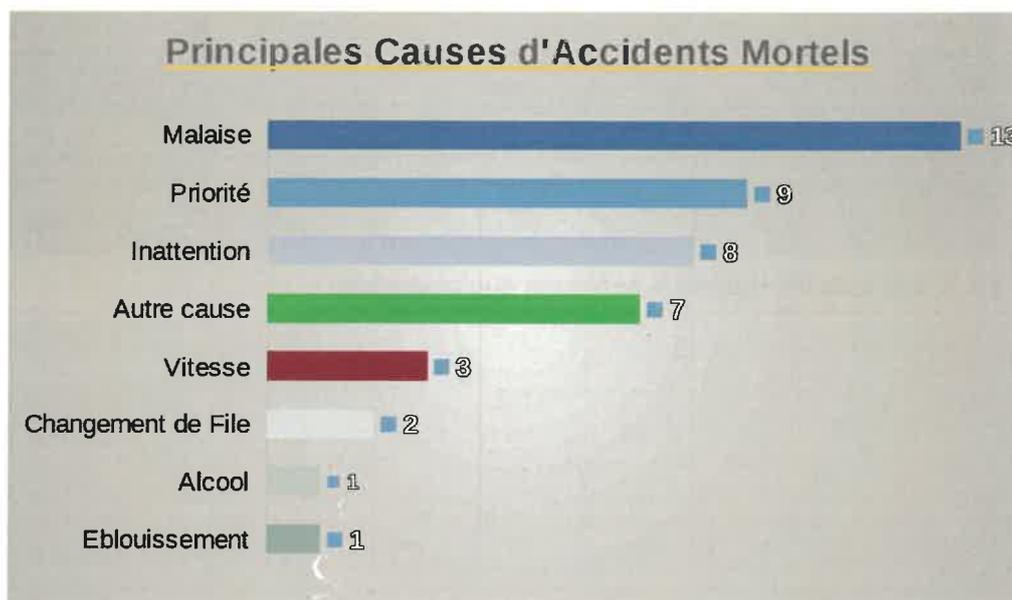
Sur la période 2017-2021, les seniors représentaient 28 % des tués sur les routes de Charente-Maritime.



70 % des tués de +65ans le sont hors agglomération.

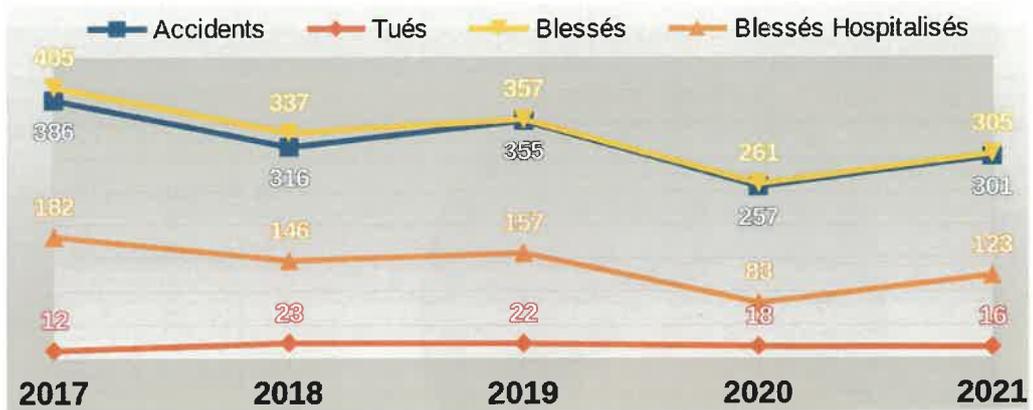


Les 2/3 des accidents mortels impliquant des personnes de +65 ans ont lieu en véhicules légers. Un décès sur cinq a lieu en vélo.

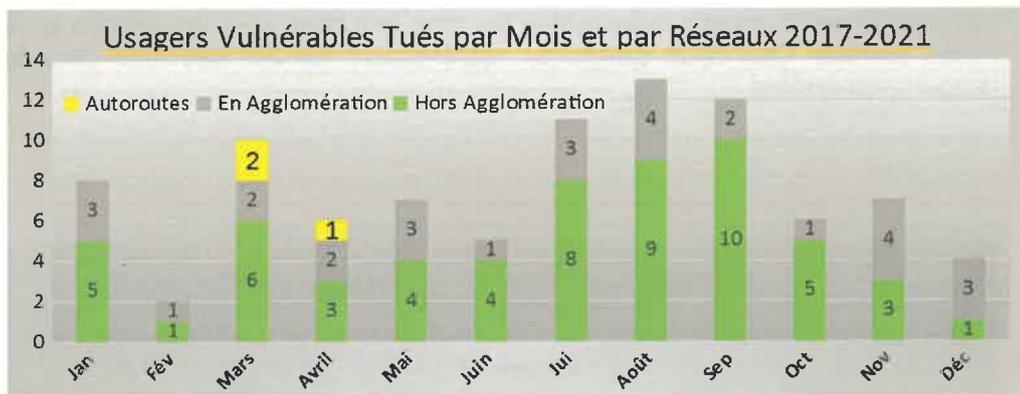


Les malaises sont la cause principale des accidents mortels concernant les personnes de +65 ans (20 %). Viennent ensuite le non-respect des règles de circulation (17 %) et l'inattention (12 %).

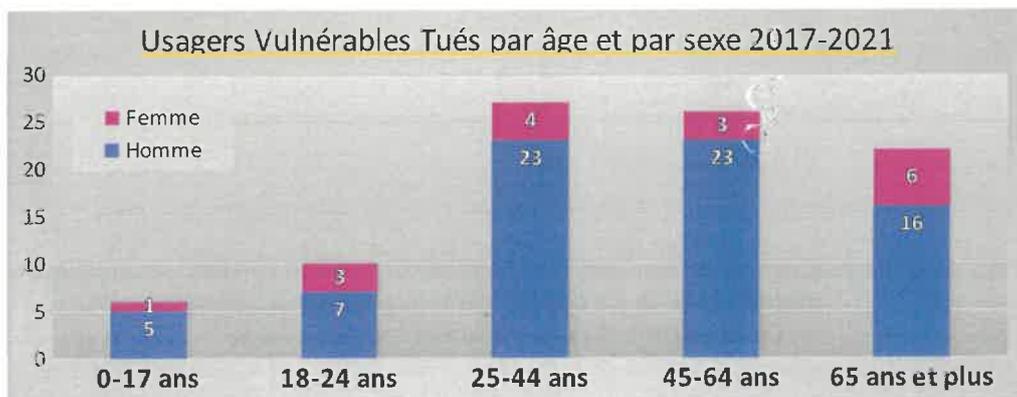
## Les usagers vulnérables



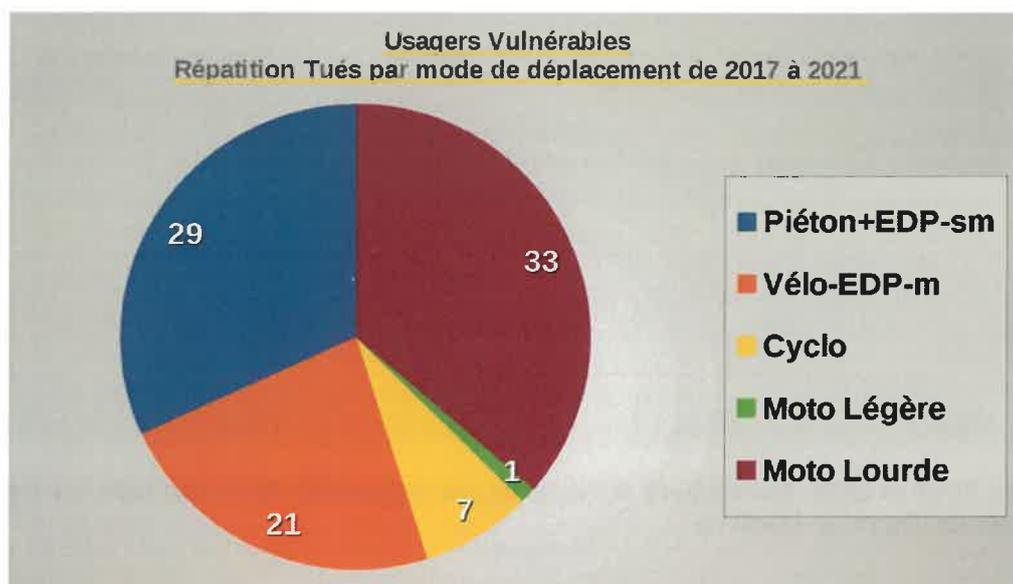
Entre 2017 et 2021, les usagers vulnérables ont représenté 40 % des tués sur les routes de Charente-Maritime.



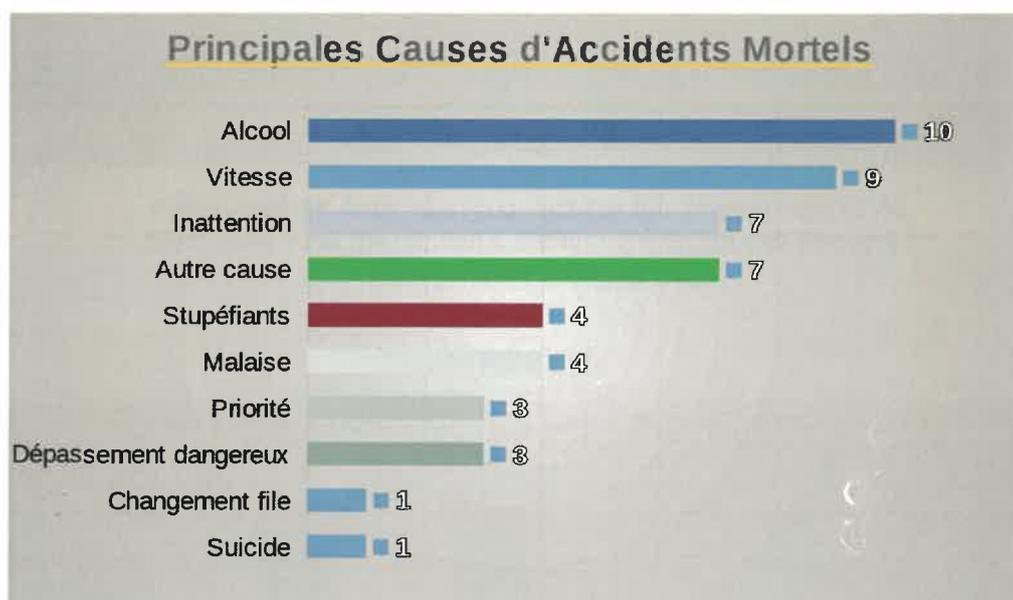
65 % des usagers vulnérables sont tués hors agglomération.  
La moitié des accidents mortels a lieu durant les 4 mois d'été.



80 % des usagers vulnérables tués ont + 25ans et sont des hommes.



Les catégories d'usagers vulnérables les plus touchées sont les piétons et les motos lourdes. Ces deux catégories représentent les 2/3 des tués chez les usagers vulnérables.



La prise de substance psycho-actives représente 1/4 des causes des accidents mortels pour la catégorie des usagers vulnérables.  
La deuxième cause est la vitesse avec 18 %

## Les enjeux et orientations

### L'évaluation des actions par enjeu du DGO 2018-2022

Cinq enjeux ont été retenus dans le DGO 2018-2022.

4 enjeux nationaux :

- le risque professionnel
- la conduite après usage de substances psychoactives
- les jeunes
- les seniors

et un enjeu local :

- les usagers vulnérables, dont les deux-roues motorisés (2RM)

### Le risque routier professionnel (RRP)

Actions engagées	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne annuelle
RRP	14	10	2	12	7	9

Les actions réalisées pour cet enjeu lors du dernier DGO étaient :

- ◆ la mobilisation de l'ensemble des acteurs publics et privés par la signature d'une charte de partenariat portant sur les 7 engagements en faveur de la sécurité routière (199 signataires)
- ◆ la mise en œuvre d'actions de sensibilisation des personnels
- ◆ des actions de contrôles (notamment des poids-lourds)
- ◆ une communication auprès des instances paritaires, des fédérations professionnelles, des chambres consulaires...

La coordination sécurité routière a mis en place une formule-type pour les actions en faveur des entreprises sous forme de 3 ateliers :

- code de la route
- atelier alcool/stupéfiants
- simulateur de conduite automobile



## La conduite après usage de substances psychoactives

Actions engagées	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne annuelle
Alcool/stup	16	18	3	13	17	13,4

Les actions réalisées pour cet enjeu étaient :

- aider à la prise de conscience par tous les usagers de la route des effets de l'alcool et des drogues et des conséquences possibles de la conduite après un usage de substances psychoactives
- la sensibilisation, notamment du jeune public par le biais des actions de prévention « SAM, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas »
- la création d'une application web « [trouvetonssam.fr](http://trouvetonssam.fr) »
- la conclusion de partenariats avec les professionnels en vue d'actions de sensibilisation et de la mise en œuvre de campagnes d'affichage (UMIH pour des opérations lors de la fête de la musique, discothèques, supermarchés...)
- les actions de contrôle (heures bleues, cibler une opération d'envergure par arrondissement...)

Lors des festivals notamment Les Francofolies, la coordination sécurité routière propose une sensibilisation aux risques liés à l'usage de l'alcool et des stupéfiants par l'intermédiaire d'un jeu « roue de la chance » sous forme de questions permettant aux festivaliers de tester leur connaissance du code de la route.

Par ailleurs, un partenariat a été conclu avec le Stade Rochelais en vue de dédier un match du Top 14 par saison à la lutte contre l'insécurité routière. Ce match est notamment l'occasion de promouvoir le dispositif « Sam, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas », avec l'apparition de Sam aux côtés de la mascotte du Stade Rochelais, ou encore la diffusion de spots de prévention réalisés avec les joueurs professionnels.



## Les jeunes

Actions engagées	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne annuelle
Jeunes	19	13	12	23	12	15,8

Les actions réalisées vers les jeunes s'orientaient autour de trois classes d'âges ciblées (14-17, 18-24, et 25-29 ans) :

**\* Pour les 14-17**

- le développement des partenariats avec les acteurs intervenant en milieu scolaire (associations, forces de l'ordre...)
- la multiplication des actions en milieu scolaire : sensibilisation aux risques routiers concernant notamment l'usage du cyclomoteur et le partage de la route

**\* Pour les 18-24**

- le renforcement des actions en milieu universitaire : sensibilisation sur les addictions et les risques encourus par les conducteurs novices et les jeunes adultes
- le développement des partenariats avec les organisations étudiantes (bureaux des étudiants, associations d'élèves...)
- la poursuite des actions de prévention et les actions de contrôles lors des manifestations festives (festivals, discothèques...)
- le développement des actions post-permis

**\* Pour les 25-29**

- la multiplication des actions de sensibilisation sur les dangers de la conduite après usage de substances psychoactives
- l'incitation auprès des employeurs à mettre en œuvre des actions de sensibilisation de leurs jeunes salariés

Afin de capter un public jeune, la Coordination Sécurité Routière a développé un « Escape Game » sécurité routière : les joueurs se retrouvent dans un véhicule floqué aux couleurs de la sécurité routière et doivent trouver des indices pour identifier les causes d'un accident de la route.



## Les seniors

Actions engagées	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne annuelle
Seniors	6	7	6	5	6	6

Les actions réalisées pour le public senior étaient :

- les actions de sensibilisation, associant notamment le corps médical, afin d'expliquer aux seniors les effets de l'âge sur les capacités à conduire en toute sécurité
- l'organisation d'actions pédagogiques et pratiques afin d'aider les seniors à améliorer leur sécurité lors de leurs déplacements
- la mobilisation du réseau des élus référents sécurité routière pour organiser la diffusion d'informations aux seniors
- la sensibilisation des seniors sur la problématique liée à la prise de médicaments et la contre-indication à la conduite

L'action mise en œuvre le plus fréquemment auprès de ce public est un code de la route géant, mené sous forme de questions/réponses ludiques. Pendant la séance, le public senior peut ainsi tester et réactualiser ses connaissances en se confrontant à des questions du code de la route, sous la supervision des IDSR.



## Les usagers vulnérables

Actions engagées	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne annuelle
Usagers vulnérables (dont 2 RM)	23	29	24	14	31	24,2

Cet enjeu regroupe les utilisateurs de deux roues motorisés, les engins de déplacements personnel motorisés (Edpm), les cyclistes et les piétons.

Types d'actions réalisées :

- information des usagers de deux-roues motorisés sur le respect des règles et notamment l'obligation des équipements de sécurité
- mise en place d'actions de sensibilisation auprès des motocyclistes (sensibilisation post-permis, reprise de guidon, journée de la moto) et incitation au port des équipements complémentaires (bottes, blouson, veste ou gilet airbag...)
- mise en œuvre d'actions favorisant « le partage de la route » et « le vivre, ensemble » par l'échange d'expérience entre les différents usagers
- actions dans le milieu scolaire (permis piéton, piste éducation routière vélo...)
- sensibilisation sur la réglementation et la bonne utilisation des nouveaux engins de déplacement personnel motorisés
- opérations sur la visibilité de l'ensemble des usagers vulnérables (opérations « Bien vu ensemble », « Cyclistes brillez »...)
- actions de contrôles en ciblant les infractions suivantes : port des équipements de sécurité, conduites addictives, respect des règles de circulation, mise en conformité des véhicules...

La coordination Sécurité Routière a mis en place des journées « reprise de guidon » au profit des usagers de deux roues motorisés. Encadrés par les chargés de mission 2RM et les forces de l'ordre, des animations sont réalisées sous forme d'ateliers maniabilité le matin et de mise en pratique sur la route l'après-midi.



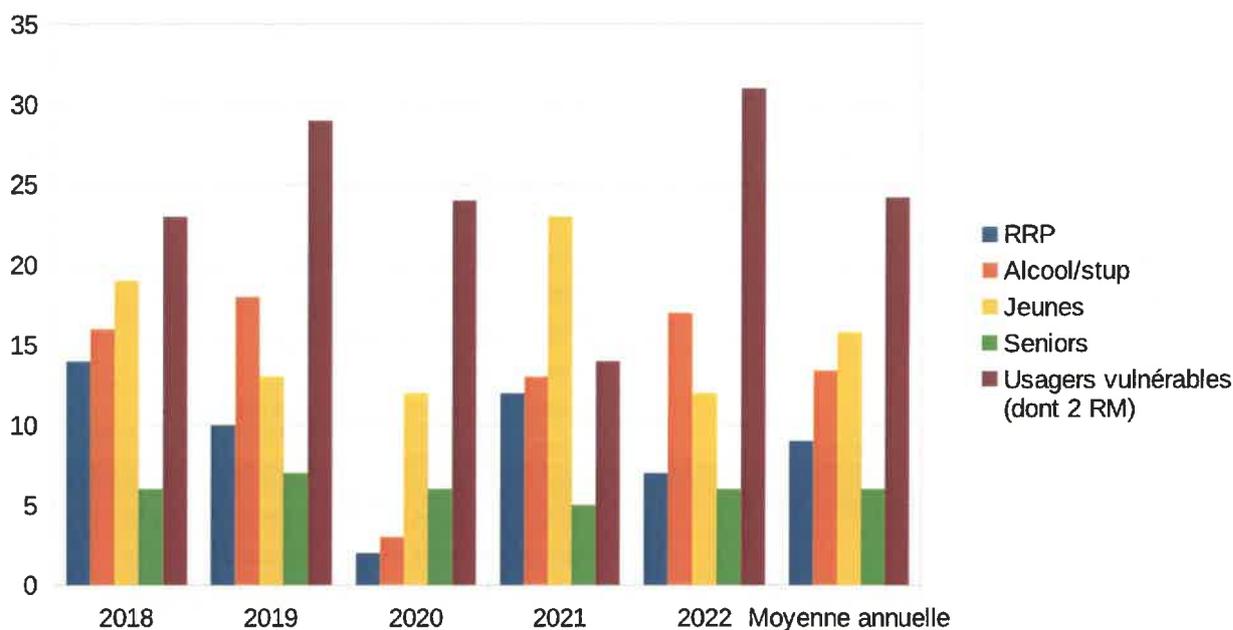
Des ateliers de maniabilité et de remise en selle ont également été mis en place au profit des vélos et trottinettes électriques pour permettre aux usagers de tester leur aptitude à circuler en sécurité sur la route.



## Principales actions menées lors de la période du DGO 2018-2022

Date	Descriptif de l'action	Lieu	Matériel mis en place	Nbre Participants
<b>2018</b>				
05/mars	Risques Routiers Professionnels – CDC Haute Saintonge	Jonzac	Simulateurs 2RM + auto – lunettes alcool + piste alcool	50
06/mars	Sensibilisation usagers vulnérables – Lycée Jean Hyppolite	Jonzac	Simulateurs 2RM + auto – lunettes alcool – airbag	250
27/mars	Rallye Bab'El Raid – Ecole Sup de Co	La Rochelle	Simulateurs 2RM + auto – lunettes alcool	50
22 et 23/juin	FreeMusic	Montendre	lunettes alcool + piste alcool	100
07/juil.	Fadas du Barouf	Pons	lunettes alcool + piste alcool	50
11 au 15/juillet	Festival des Francofolies	La Rochelle	lunettes alcool + piste alcool – simulateur 2RM	3000
20 et 21/juillet	Fous Cavés	Pons	lunettes alcool + piste alcool	50
26/juil.	Journée de la SR	Royan	Simulateurs 2RM + auto	800
2 au 5/août	Summer Sound	Rochefort	Simulateur auto + lunettes alcool + piste alcool	200
16/sept.	Rdv de la moto : journée de la moto	Saintes	Simulateurs 2RM + auto – Code de la route géant – lunettes alcool – airbag	2000
<b>2019</b>				
17/janv.	Sensibilisation Usagers vulnérables Lycée G. Desclaudes	Saintes	Simulateurs 2RM + auto – lunettes alcool + piste alcool	200
31/janv.	Sensibilisation Jeunes Compagnons du devoir	La Rochelle	Simulateurs 2RM + auto – lunettes alcool + piste alcool	150
14/mars	Rallye Bab'El Raid – Ecole Sup de Co	La Rochelle	Simulateurs 2RM + auto – lunettes alcool + piste alcool	50
04/mai	Sensibilisation Sécurité Routière – Pompiers	Courçon	Simulateurs 2RM + auto – lunettes alcool + piste alcool	100
25/mai	Stade Rochelais	La Rochelle	Documentation alcool	1000
22 et 23/juin	FreeMusic	Montendre	lunettes alcool + piste alcool	100
06/juil.	Fadas du Barouf	Pons	lunettes alcool + piste alcool	50
10 au 14/juillet	Festival des Francofolies	La Rochelle	Escap Game	4000
20/juil.	Fous Cavés	Pons	lunettes alcool + piste alcool	50
12 au 15/septembre	World Rescue Challenge	La Rochelle	documentation	150
10/déc.	Risques Routiers Professionnels – CD 17	Saintes	Simulateurs auto – Code de la route – bar à alcool	200
<b>2020</b>				
06/juil.	Tour de France Solidaire – Secours Populaire	La Rochelle	Piste maniabilité vélos	100
07 au 9/septembre	Tour de France	Chatellailon	Casques RV	4000
16 et 17/septembre	Open International HandiTennis – Collège St Martin	La Couarde en ré	Code de la route vélo – piétons	150
23/sept.	Risques Routiers Professionnels – Réel	La Rochelle	Simulateurs auto – bar à alcool – code de la route	100
10/oct.	Journée mobilité – Coeur de Saintonge	Pont l'Abbé d'Armoût	Roue de la chance – Casques RV	250
<b>2021</b>				
31/mai	Usagers vulnérables – Collège	Jonzac	Piste maniabilité vélos	60
01/juin	Usagers vulnérables – Collège	Archiac	Simulateur 2 RM – bar à alcool – casques RV	140
10 au 14/juillet	Festival des Francofolies	La Rochelle	Roue de la chance – Rallye quizz	4000
08/sept.	Sensibilisation RRP – ENGIE	La Rochelle	Simulateur auto Develter – bar à alcool – code de la route	100
25/sept.	Journée de la mobilité – CdA La Rochelle	La Rochelle	Documentation – roue de la chance	500
07/oct.	Sensibilisation RRP – CdC Ile de Ré	St Martin de Ré	Simulateur auto Develter – code de la route – bar à alcool + lunettes alcool + piste alcool	50
13/oct.	Rallye Citoyen – BA 721	St Agnant	bar à alcool + lunettes alcool + piste alcool	150
14/oct.	Événement vie étudiante – CESI	Lagord	bar à alcool + lunettes alcool + piste alcool	80
<b>2022</b>				
01/mai	Journée de la moto	Pons	Piste maniabilité 2m – vélos – trottinettes électriques	
12/mai	Sensibilisation Jeunes Compagnons du devoir	La Rochelle	Simulateurs auto Develter + 2RM – bar à alcool + lunettes alcool + piste alcool	150
14/juin	Usagers vulnérables - Collège	Archiac	Simulateur 2 RM – bar à alcool – casques RV	140
13/juin	sensibilisation MSA des Charentes	Saintes	Casques RV	
16/juin	Usagers vulnérables - Collège	Jonzac	Piste maniabilité vélos	60
13 au 17/juillet	Festival des Francofolies	La Rochelle	Roue de la chance – Rallye quizz	

## Répartition des actions par enjeu lors de la période du DGO 2018-2022



## Répartition des crédits (dont subventions) par enjeux lors de la période du DGO 2018-2022

Subventions						
Année	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne annuelle
Nombre	32	37	42	41	27	35,8

Enjeux	2017		2018		2019		2020		2021	
	Subvention Etat+CD17	régie								
vitesse	6 720 €	1 563 €	9 100 €	5 000 €	14 250 €	3 800 €	3 100 €	14 500 €	3 700 €	13 450 €
Alcool-stup	7 000 €	7 188 €	12 320 €	5 313 €	18 300 €	7 667 €	6 500 €	11 000 €	6 200 €	17 850 €
jeunes	12 460 €	3 188 €	16 100 €	5 125 €	22 500 €	6 567 €	9 000 €	10 100 €	3 100 €	13 500 €
seniors	2 900 €	4 000 €	7 560 €	3 125 €	12 750 €	3 853 €	7 500 €	10 500 €	4 700 €	24 000 €
2m	5 460 €	2 188 €	9 100 €	3 000 €	14 700 €	3 000 €	3 400 €	23 000 €	6 800 €	25 500 €
us vul	7 700 €	1 250 €	11 200 €	3 875 €	14 250 €	9 333 €	6 500 €	9 500 €	2 600 €	31 000 €
risk pro	0 €	0 €	3 500 €	1 875 €	8 100 €	4 600 €	7 500 €	9 500 €	3 000 €	8 500 €
<b>total</b>	<b>42 240 €</b>	<b>19 375 €</b>	<b>68 880 €</b>	<b>27 313 €</b>	<b>104 850 €</b>	<b>38 820 €</b>	<b>43 500 €</b>	<b>88 100 €</b>	<b>30 100 €</b>	<b>133 800 €</b>
<b>Partenariats</b>	<b>32 000 €</b>		<b>38 100 €</b>		<b>46 100 €</b>		<b>48 500 €</b>		<b>33 000 €</b>	

## Les enjeux et orientations pour 2023-2027

- ✓ les deux-roues motorisés
- ✓ les conduites à risques : alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, distracteurs
- ✓ les nouveaux modes de mobilité « douce » : vélos (*y compris assistance électrique VAE*), engins de déplacement personnel motorisés (*EDPm*), piétons
- ✓ le risque routier professionnel

### les deux-roues motorisés

- ➔ accentuer l'information des usagers de deux-roues motorisés sur le respect des règles et notamment sur les équipements de sécurité obligatoires
- ➔ reconduire les actions de sensibilisation auprès des motocyclistes (sensibilisation post-permis, reprise de guidon, journée de la moto) et inciter au port des équipements complémentaires (bottes, blouson, veste ou gilet airbag...)
- ➔ organiser des actions de contrôle en ciblant notamment les infractions suivantes : port des équipements de sécurité, conduites addictives, respect des règles de circulation, mise en conformité des véhicules...

### les conduites à risques

(alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, distracteurs)

- ➔ poursuivre la sensibilisation, notamment du jeune public, par le biais des actions de prévention « SAM, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas »
- ➔ promouvoir l'application « [trouvetonam.fr](https://www.trouvetonam.fr) »
- ➔ poursuivre les actions avec les professionnels (débits de boissons, discothèques, ...)
- ➔ renforcer les actions en milieu universitaire : sensibilisation sur les addictions et les risques encourus par les conducteurs novices et les jeunes adultes
- ➔ multiplier les actions de sensibilisation sur les dangers de la conduite après usage de substances psychoactives
- ➔ poursuivre les actions de contrôles contre les conduites addictives et les comportements à risque
- ➔ poursuivre les actions pédagogiques et pratiques afin d'aider les seniors à améliorer leur sécurité lors de leurs déplacements
- ➔ poursuivre la sensibilisation et l'information sur la problématique liée à la prise de médicaments et la contre-indication à la conduite

### les nouveaux modes de mobilité « douce »

(vélos (*y compris assistance électrique VAE*), engins de déplacement personnel motorisés (*EDPm*), piétons)

- ➔ multiplier les actions en milieu scolaire : sensibilisation aux risques routiers concernant notamment le partage de la route (permis piéton, piste éducation routière vélo...)
- ➔ accentuer l'information des usagers des nouveaux modes de mobilité douces sur le respect des règles, les équipements de sécurité et la bonne utilisation des nouveaux engins de déplacement personnel motorisés
- ➔ mettre en œuvre des actions favorisant « le partage de la route » et « le vivre, ensemble » par l'échange d'expérience entre les différents usagers
- ➔ favoriser le maintien des opérations sur la visibilité de l'ensemble des usagers vulnérables (opérations « Bien vu ensemble », « Cyclistes brillez »...)

## le risque routier professionnel

- poursuivre les partenariats avec les employeurs (entreprises et collectivités publiques), les fédérations professionnelles et les chambres consulaires
- encourager des employeurs à mettre en œuvre des actions de sensibilisation à la sécurité routière en faveur des salariés
- poursuivre les actions de contrôle en ciblant les « conducteurs professionnels » (actions ciblées visant notamment les véhicules de société, les VRP, les poids lourds (respect des temps de conduite, de la vitesse, des distances de sécurité, du chargement, de la fatigue...))

## Mise en œuvre et suivi du DGO 2023-2027

### La mise en œuvre dans le cadre du PDASR

L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du DGO se déroulent selon des étapes distinctes permettant d'assurer leur coordination et leur cohérence.

#### ✓ Lancement du DGO (*mobilisation des partenaires*)

La démarche d'élaboration du DGO (objectifs, étapes, enjeux de sécurité routière à étudier, signature) est présentée lors d'une réunion de lancement à laquelle participent les acteurs et partenaires locaux

Cette réunion a été organisée le 10 janvier 2023 avec les acteurs et partenaires suivants :

Préfecture : le préfet et/ou la directrice de cabinet  
Sous-préfets d'arrondissements  
Procureur de la République de La Rochelle  
Procureur de la République de Saintes  
Conseil Départemental de la Charente-maritime  
Association des Maires de la Charente-Maritime  
Établissements publics de coopération intercommunale  
Coordination sécurité routière et observatoire départemental sécurité routière  
Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale  
Direction Interdépartementale des Routes Atlantique  
Vinci autoroutes  
Service Départemental Incendie et Secours  
Direction Départementale Sécurité Publique  
Groupement de Gendarmerie Départementale  
Chambres de commerce et d'industrie du département de la Charente-Maritime  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente-Maritime  
Association Prévention routière  
Association Saintaise de Prévention Sécurité Routière  
Comité départemental de cyclotourisme de Charente-Maritime  
Représentant des Chargés de mission 2 roues motorisés  
Représentant des Intervenants départementaux de sécurité routière  
Fédération Française des Motards en Colère de Charente-maritime (contribution postérieure à la réunion)

✓ **État des lieux** (*accidentalité et évaluation des actions conduites*)

La Coordination Sécurité Routière et l'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière de la Charente-Maritime réalisent :

- une présentation générale du département,
- le bilan général de l'accidentalité 2017-2021,
- l'évaluation des actions conduites dans le cadre du précédent DGO.
- la détermination des enjeux pour le département.

✓ **Définition des orientations d'actions**

Chaque enjeu fait l'objet d'une ou plusieurs orientations d'actions.

Ces orientations fixent l'objectif général des actions à engager dans le cadre du PDASR.

✓ **La rédaction du DGO**

La Coordination Sécurité Routière de la Charente-maritime rédige le DGO à partir des étapes précédentes, en lien avec les contributeurs et les signataires.

✓ **La signature du DGO**

Le DGO 2023-2027, est signé par :

- le préfet du département de la Charente-Maritime,
- les procureurs de la République de La Rochelle et de Saintes,
- la présidente du conseil départemental de la Charente-Maritime,
- le président de l'association des maires de la Charente-Maritime,
- le directeur académique des services de l'éducation nationale.

Cette signature fait l'objet d'une communication la plus large possible.

✓ **L'application et le suivi du DGO**

Une analyse de l'accidentalité du département est réalisée chaque année au regard des enjeux du DGO.

Les orientations d'actions définies par le DGO sont déclinées annuellement dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) établies sont réalisés permettant ainsi de dresser un bilan de la mise en œuvre du DGO.





Préfet de la Charente-Maritime

Nicolas BASSELIER



Présidente du département de la Charente-Maritime

Sylvie MARCILLY



Procureur de la République de La Rochelle

Laurent ZUCHOWICZ

Procureur de la République de Saintes

Benjamin ALLA



Président Association des Maires de la Charente-Maritime

Jacky QUESSON



Directeur des services départementaux de l'éducation nationale de Charente-Maritime

Mahdi TAMENE

